

La démarche de la RAC

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) au collégial est une démarche qui permet de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail en fonction d'un programme d'études.

Si certaines compétences sont à acquérir en tout ou en partie pour atteindre votre objectif, une conseillère vous proposera différents moyens adaptés aux adultes pour vous permettre d'y arriver.

Au terme de la démarche, vous recevrez un document officiel (bulletin, diplôme, etc.) attestant les compétences maîtrisées, comme si vous aviez suivi la formation en entier.

Il est à noter que le DEC (Diplôme d'études collégiales) exige la réussite des compétences en français, en philosophie, en anglais langue seconde et en éducation physique (les disciplines de la formation générale).

La réussite de l'épreuve uniforme de français est aussi exigée.



HUMANIS
FORMATION CONTINUE
CÉGEP DE CHICOUTIMI

